

TAXE DE SEJOUR 2021

La communauté de communes du Bazadais a instauré la TAXE DE SEJOUR sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2011.

Cette taxe de séjour, prélevée auprès de tous les touristes en séjour en hébergement marchand, contribue à développer l'activité touristique sur notre territoire du Bazadais, afin de pouvoir améliorer sans cesse la qualité de l'accueil et de l'offre que nous tenons à votre disposition.

Elle vous sera demandée par votre hébergeur, à la fin de votre séjour.

Exonérations obligatoires :

- Enfants de moins de 18 ans,
- Titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- Personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes occupant des locaux dont le loyer est inférieur au montant fixé par la délibération du conseil communautaire.

Tarifs appliqués par nuitée et par personne

Palaces	4.40 €
Hôtel, résidence de tourisme, gîte et meublé de tourisme - <u>5 étoiles</u>	3.30 €
Hôtel, résidence de tourisme, gîte et meublé de tourisme - <u>4 étoiles</u>	1.80 €
Hôtel, résidence de tourisme, gîte et meublé de tourisme - <u>3 étoiles</u>	1.10 €
Hôtel, résidence de tourisme, gîte et meublé de tourisme - <u>2 étoiles</u> Village de vacances 4 et 5 étoiles	0.70 €
Hôtel, résidence de tourisme, gîte et meublé de tourisme - <u>1 étoile</u> , Village de vacances 1,2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes Auberges collectives	0.50 €
Terrain de camping et de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0.50 €
Terrain de camping et terrain de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergements de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air et hébergements listés ci-dessus	4.4 %

Contacts

Office de Tourisme Intercommunal du Bazadais
1, place de la Cathédrale - 33430 BAZAS
Tél : 05 56 25 25 84

Email : taxedesejour@cdcdubazadais.fr